QUESNOY-SUR-DEULE

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui vendredi, à 14 h., à la Mairie.

ARRESTATION POUR VAGABONDAGE. — Le gendarmerie de Quesnoy a découvert à Verlinghem un Polonais, exténué de fatigue, qui déclare chercher du travail. Il était sans emploi depuis le 29 mai. Après vérification de son identité, cet étranger, Joseph Skrzynski, 35 ans, manœuvre, demeurant rue Turgot, a été mis en état d'arrestation pour vagabondage.

STATISTIQUE DE L'ABATTOIR. — Il a été abattu au cours du mois de mai: 82 vaches, 1 taureau, 9 veaux et 93 porcs.

MUTUELLE-RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Les sociétaires dont le contrat accuse un versement pour le 1er juillet doivent se présenter avec leur livret pour effectuer leur versement. M. Isidore Vervisch, trésorier, sera à leur disposition rue Belle-Croix, le lundi 29 juin, de 16 à 20 h.

LE DENIER ET LES AMICALES se rendront à Marquette dimanche 21 juin, pour la célébration du cinquantenaire de l'école laïque. Départ par le tramway de 14 h. Rassemblement à Marquette, à l'estaminet du Cœur Troué. Une prime de 2 fr. sera allouée à chaque adhérent assistant au cortège.

COLOMBOPHILIE. — Résultats du concours sur Clermont, organisé par les Messagers de la Patrie, le dimanche 14 juin: 164 pigeons lâchés à 7 h. 04. — 1er, Henri Lorrayne; 2e, 13 et 18e, Fernand Bonnaert; 3e, Henri Dupont; 4e, Auguste Lemaire; 5e et 14e, Daniel Debuffr; 6e et 11e, Henri Lheureux; 7e et 31e, Henri Coisne; 8e et 20e, Albert Zuindeau; 9e, Paul Delsorte; 10e, Alph. Deschemacker; 12e, 17e et 30e, Albert Davidj 16e, 19e, 26e, 22e, 23e et 27e, Gustave Delbeke; 16e, Clément Ghetemme; 21e, Louis Dausse; 24e, Narcisse Leclercq père; 25e, Alfred Philippe; 28e, Joseph Dangreveu; 29e, Antoine Fretin; 32e, Louis Nuttin; 33e, Léon Delpoire; bouquet, Clément Ghetemme et Paul Delcroix. — Le premier pigeon à 9 h. 15, vit. 1164.20; le dernier à 9 h. 23, vit. 1037.82.

COMINES

FETE DU QUARTIER DES MAISONS OUVRIERES. — La fête annuelle qui devait avoir lieu en juin, est reportée à une date ultérieure qui sera annoncée par voie d'affiches.

ASSURANCES SOCIALES. — Par décret du 11 juin 1931, M. le Ministre du Travail a étendu à tout l'arrondissement de Lille l'application du salaire limite de base de 18.000 francs pour l'immatriculation obligatoire aux Assurances Sociales. En conséquence, les salariés du canton de Quesnoy-sur-Deûle qui gagnent moins de 18.000 fr., célibataires ou mariés sans enfant, 20.000 fr. s'ils ont un enfant, 22.000 fr. s'ils ont deux enfants, 25.000 fr. s'ils ont trois enfants ou plus, doivent obligatoirement être immatriculés aux Assurances Sociales. Pour tous renseignements s'adresser chez M. Degravrand, 70, rue Gambetta, à Comines.

Avis aux chasseurs

Les permis de chasse délivrés depuis le 1er juillet 1930 seront tous périmés à partir du 1er juillet prochain, quelle que soit la date de leur délivrance. Afin d'éviter des retards dans la délivrance des permis de chasse 1931-32, les chasseurs sont invités à présenter leur demande de permis dès maintenant en y annexant leur ancien permis et à ne pas attendre la semaine qui précédera immédiatement l'ouverture de la chasse pour remplir cette formalité. Pour tous renseignements, s'adresser dans les mairies.

Attention à l'échardonnage

Il est rappelé aux propriétaires et locataires l'obligation de l'échardonnage avant la formation des boutons floraux; l'arrêté préfectoral leur est rappelé afin que cette opération soit effectuée sans délai.

Au Syndicat des Brasseurs de la région du Nord

Les membres de la Commission administrative du Syndicat des Brasseurs de la région du Nord de la France ont tenu mercredi, à 14 h. 30, au siège social, rue des Ponts-de-Comines, 50, à Lille, une assemblée extraordinaire.

Cette assemblée était motivée par la double nécessité, d'abord de fixer l'attitude à prendre par les brasseurs du Nord sur l'importante question du remplacement de la taxe sur le chiffre d'affaires par une taxe unique à la production, puis de tenir les brasseurs au courant des récents débats de la Commission tripartite qui vient de tenir au ministère de l'Agriculture, à Paris, ses premières assises.

De très intéressantes suggestions ont été présentées à ce sujet par plusieurs brasseurs. Les délégués de la brasserie en rendront compte en revenant devant la Commission tripartite.

Au sujet de la taxe unique à la production, la Commission administrative a décidé de demander que cette taxe soit perçue au degré-hectolitre, pour que le Trésor ne soit pas lésé. Il y aura lieu, dans l'application, de prévoir dans les syndicats locaux ou régionaux une taxe différentielle de répartition qui permettra de ne pas grever injustement la clientèle bourgeoise, car à l'encontre de ce qui se passe dans d'autres régions, la plupart des brasseurs du Nord servent directement leurs clients particuliers, sans passer par des entrepositaires. Il ne serait donc pas équitable de faire supporter le même traitement aux uns et aux autres.

La Loterie de la Presse

1 UN PORTEFEUILLE D'UNE VALEUR DE 50.000 fr
2 UN PORTEFEUILLE D'UNE VALEUR DE 20.000 fr
3 UN PORTEFEUILLE D'UNE VALEUR DE 10.000 fr
4 UN PORTEFEUILLE D'UNE VALEUR DE 5.000 fr.

C'EST LE

MERCREDI 24 JUIN

QU'AURA LIEU

LE TIRAGE

LILLE

L'exposition de la Société Saint-Marc

A l'occasion du Congrès national Eucharistique, la Société Saint-Marc, groupe des artistes chrétiens de la région du Nord, organise une exposition d'art religieux.

On se rappelle le succès qu'a obtenu, en 1929, la première exposition faite par ce groupement dans la grande salle de l'Evêché. Depuis, la société Saint-Marc n'a cessé de grandir et de travailler. Elle a prêté son concours actif à la décoration extérieure du Congrès eucharistique et, en même temps, préparé une exposition qui sera de grand intérêt.

Cette manifestation, coïncidant avec la présence à Lille des plus hautes autorités religieuses et d'une foule immense de congressistes, aura une portée éducative considérable. Les travaux exposés: architecture, sculpture, peinture, arts appliqués de toute espèce, prouveront, une fois de plus, que la société Saint-Marc en pleine vitalité, travaille à l'instauration d'un art religieux moderne digne de sa mission.

L'exposition, qui aura lieu au Grand Séminaire de Lille, rue Jean-Levasseur, près de la place de Tourcoing, sera inaugurée le dimanche 21 juin, à 11 h., sous la présidence de Mgr Jansoone, évêque auxiliaire de Lille.

Elle sera ouverte tous les jours de 10 h. à midi et de 14 h. à 17 h. du dimanche 21 juin au mercredi 8 juillet inclusivement.

MALADIES DES FEMMES

Le CABINET de CONSULTATIONS du DOCTEUR DELGRANGE, de LANDAS, SERA FERMÉ du 17 au 27 JUIN 3710

Un soi-disant architecte diplômé recherché par le Parquet de Lille est arrêté dans l'Aisne

Il y a quelque temps, Emile Delcampe, 35 ans, se disant architecte diplômé, descendait dans un hôtel de Corbeny, localité où, disait-il, il devait élever une construction et ainsi prendre pension pendant plusieurs mois.

Des gendarmes ayant eu connaissance de ces dires, demandèrent des explications à Decampe, qui avoua qu'il avait donné un faux état-civil et que loin d'être chef d'entreprise, il était sans travail et sans moyen d'existence.

Delcampe, qui était coutumier du fait, était recherché par plusieurs parquets, notamment par celui de Lille.

Deux cyclistes se jettent sur une auto

M. Clément Hombecke, 20 ans, conduisait mercredi soir, vers 21 heures, une auto avenue Mathias-Delobel. Ayant croisé des amis, il fit marche arrière pour leur parler; mais au même instant arrivait un vélo sur lequel étaient montés M. Fernand Desmazières, 19 ans, mécanicien, 11, chemin des Lilas, à La Madeleine, et sa sœur Thérèse, 17 ans.

Le choc fut très violent et, quand on releva M. Desmazières, on s'aperçut qu'il paraissait grièvement blessé à la tête et on le conduisit d'urgence à l'hôpital de la Charité. Sa sœur y fut également transportée, mais elle ne portait que des blessures sans gravité.

Un cycliste grièvement blessé par une auto, place Sébastopol

Jeudi, vers 14 h. 30, à l'angle de la place Sébastopol et de la rue des Postes, l'automobile de M. René Leman, 216, rue Jouffroy, à Roubaix, en voulant doubler un tramway, a renversé un cycliste, M. Paul David, chauffeur, 229, rue des Postes. Projeté sur le sol, celui-ci fut relevé avec une blessure assez grave à la tête et des contusions multiples sur tout le corps. Il a reçu d'un docteur les soins que nécessitait son état.

NORD

Un ouvrier fait une chute de 12 mètres et se tue, à Hellemmes

Mercredi, vers 17 heures, M. François Hennebelle, ajusteur-monteur à la Compagnie de Fives, était occupé à la réfection d'une cheminée à Hellemmes. Alors qu'il se trouvait à une hauteur de douze mètres, il perdit l'équilibre et vint s'abattre sur le sol. Transporté aussitôt à l'infirmerie de la Compagnie de Fives-Lille, il succomba en cours de route.

Une femme se jette à l'eau avec ses deux fillettes, à Denain

A la suite d'une scène de ménage, la dame Ludevine Quellien, épouse de M. Delval, coiffeur, 135, rue de Lourches, s'est jetée dans l'Escaut avec ses deux fillettes jumelles, âgées de neuf mois. Un batelier, M. Auguste Verveyne, pilotant l'«Infatigable» put sauver la malheureuse et ses deux enfants. L'état d'une des deux fillettes est grave.

Un enfant mortellement blessé à Quiévrechain

Au moment où le camion automobile de M. Charles Duez passait sur la route départementale, le jeune Georges Joly, âgé de 7 ans, qui venait de la Place de Quiévrechain gendarmerie s'y engageait.

Sans que l'on ait pu se rendre compte de l'accident, des témoins aperçurent l'enfant sous le camion perdant le sang en abondance. Le petit essayant de se relever retomba et la roue arrière gauche du véhicule lui passa sur la cuisse droite. Le chauffeur stoppa. L'enfant fut transporté dans une pharmacie; puis un docteur fut appelé qui releva une fracture du fémur droit et une double fracture du bassin. Malgré les soins dont on l'entoura, l'enfant expira dans la nuit.

Un vol de 3.000 francs de titres à Marly

M. O'ya Wilhem avait acheté 13.000 fr. d'obligations au Crédit Foncier qu'il plaça dans une armoire non fermée à clef. En faisant le relevé des numéros il constata que trois titres lui manquaient. Un malfaiteur qui était entré par la fenêtre ouverte s'en était emparé.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

(1re Chambre).

Audience du jeudi 18 juin 1931.

Présidence de M. Richard.

— **Coups.** — Wladislas Szeczonska, 47 ans, manœuvre, à Wattrelos, sa femme, Marie Zielasick, 34 ans, patineuse, et Michel Hetrick, 25 ans, manœuvre, étaient inculpés de coups. Szeczonska a été acquitté; sa femme a été condamnée à 15 fr. d'amende, et Michel Hetrick à 25 fr. d'amende.

— **Contrebande.** — A Tourcoing, Alexandre Moscicki a introduit 17 kilos de café au bureau des douanes. Il a été condamné à 5 jours d'emprisonnement et à une amende de 1.000 francs.

COUR D'APPEL DE DOUAI

(1re Chambre).

Audience du jeudi 18 juin 1931.

Blessures involontaires à Lys-lez-Lannoy. — Le 1er novembre 1930, à 17 h. 30, M. François Vandekerkhove, âgé de 65 ans, demeurant rue Jules-Guesde, à Lys-lez-Lannoy, fut renversé à peu de distance de son domicile et grièvement blessé, par une automobile conduite par M. Albert Tamés, âgé de 23 ans, chauffeur au service de M. D'Hallewin, Sellier et Vermeersch, à Roubaix.

Le Tribunal de Lille a condamné le prévenu à 50 fr. d'amende pour le délit et le patron civilement responsable à verser à la victime une somme de 5.000 fr. plus une rente viagère et viagère de 5.000 fr., à titre de dommages-intérêts.

Sur appel des parties, la Cour, après avoir entendu les plaidoiries de Me Godin pour l'inculpé et le patron civilement responsable, et Me Mesguich pour la partie civile, a confirmé la pénalité et les dommages-intérêts, élevant toutefois à 15.000 fr. le montant de la provision allouée. La Cour met à la charge de Vandekerkhove, qui a commis une imprudence en circulant la nuit sur la chaussée sans s'assurer qu'il pouvait le faire sans danger, un quart de la responsabilité de l'accident.

COUR D'ASSISES du PAS-de-CALAIS

Un Polonais auteur de nombreux cambriolages dans la région minière est condamné à 10 ans de réclusion

Un Polonais, Franciszek Wojcik, 29 ans, a comparu à nouveau mercredi devant les assises sous l'inculpation de 22 cambriolages et tentatives de cambriolage.

Vu les faits de cambriolage [illegible] des signes d'aliénation mentale, le docteur avait renvoyé l'affaire pour examen mental.

Le Polonais a été examiné par M. le médecin-chef de Saint-Venant, dont le rapport conclut à la responsabilité.

Grâce à l'expérience de M. le conseiller Hugo, président, et à la compétence de l'interprète, M. Urbanlack, traducteur-juré, de Douai, les débats ont été menés rapidement et avec [illegible]

Le jury [illegible] Wojcik a répondu non à toutes les questions posées [illegible] circonstances atténuantes.

En conséquence, le coupable a été condamné à dix ans de réclusion.

CARNET DU JOUR

MARIAGE

— Mercredi a été célébré en l'église St-Antoine de Padoue, à Mouveaux-Mont-à-Leux, le mariage de M. Léon Catteau, Ingénieur H. E. I., officier de réserve d'artillerie, avec Mademoiselle Romanie Desmarets.

Mouveaux, le 17 juin 1931. 4423

La coutellerie de SHEFFIELD est une SPÉCIAL TÉ de la maison BAILLY 40, rue Nationale, LILLE 32907

FUNÉRAILLES

— Les funérailles de Mme Fernand Dehem, ont eu lieu mercredi, à 10 h., en l'église de Saint-Martin d'Esquermes, à Lille.

Mme Dehem était la sœur de M. Félix Chatteleyn, ancien adjoint au maire de Roubaix, ancien sénateur, et de Mlle Karla Chatteleyn, professeur au Conservatoire de Lille. Elle était la tante de M. Emile Robiquet, ancien consul de France à Swansea, attaché au ministère des Affaires étrangères.

Le deuil était conduit par MM. Fernand Dehem, Félix Chatteleyn et Chatteleyn-Jaspar.

Un grand nombre de personnalités de Lille et de Roubaix assistaient à cette cérémonie.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'Est.

CHEMIN DE FER DU NORD

TRAINS A PRIX REDUITS POUR LES PECHEURS. — Pour faciliter l'accès des lieux de pêche de Mareille, Saint-Omer, Watten, Rémingham, Audruicq, Pont d'Ardres et Calais, la Compagnie du Nord organise des trains à prix réduits au départ de Tourcoing, Roubaix, Croix et Lille.

Ces trains, avec retour le jour même, circuleront les dimanches à partir du 21 juin jusqu'au 20 août inclus.

Pour les horaires et prix des billets, se renseigner dans les gares.

EXPOSITION COLONIALE

INTERNATIONALE DE PARIS 1931

Assurez vos entrées en souscrivant aux derniers

BONS A LOTS

Chaque bon donne droit à

20 tickets d'entrée

25 % de réduction dans toutes attractions

50 % de réduction au Jardin Zoologique

et participe encore à deux tirages de lots (15 Juillet et 1er Octobre) comportant chacun un

GROS LOT de

1 MILLION

et 177 autres Lots

PRIX DU BON: 60 FRANCS

On trouve des Bons dans les Etablissements de Crédit, les Caisses Publiques, les Bureaux de Tabac et l'Entrée d'Honneur de l'Exposition.

Chronique de l'Enseignement

FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE

Liste des candidats reçus au certificat d'études supérieures

Etudes latines — Aliton (A.B.), Barilly, Gatet, Gobin (A.B.), Hecht (A.B.), Nay (A.B.), Varinot, Boineau, Casalis, Dussonville (B.), Pierre Devos (A.B.), Jean Duquesne (A.B.), Maquaire, Meurs, Panet (A.B.), Rombour (A.B.), Robelle.

Etudes littéraires classiques. — M. Hearion (A.B.), Mlles Lamain (A.B.), Tronnoy (A.B.), Mlles Batai, Bode, M. Cartier, Mlle Cauwin, M. Devos, Mlle Dumont, Gamboy, Godard, M. Jerrulier, Mlles Legrès, Legri, Miquel, M. Nève, Mlle Raux, MM. Sermeclay, Toulliez, Mlle Velour, M. Vancassel.

Littérature française. — M. Bonnecque (B.), Mlle Demanny (A.B.), MM. Doyelle (A.B.), Dubois (A.B.), Mlle Lemos (A.B.), Mlles Aconture, Bois, Castan, Dechery, M. Lecerbert, Mlle Dupouilly, MM. Grégoire, Hausseguin, Mlle Jenkins, MM. Mulet, Monay, Mlle Nillaus, MM. Thomassey, Trotin.

Histoire ancienne. — Despianques, Jean Dubois (A.B.), Feuchère, Lépine (A.B.), Pierbrondi.

Histoire moderne et contemporaine. — Carmier, Catoire, Collart, Conia (B.), Delattre, Donelle (A.B.), François (A.B.), Ledru (A.B.), Maniette, Martin (B.), Mériaux, Savin.

Histoire du moyen âge. — Boulogne (A.B.), Clain, Stedem, Manesse (A.B.).

Géographie. — Carton, Facon, Gand (A.B.), Monto (A.B.), Maillard (A.B.).

Littérature étrangère. — Baligant, Berkouitt, Block, Burdett, Castryck, Deroine (A.B.), Dessamps (A.B.), Foulon, Hennion, Laisse, Le Jariel (A.B.), Lesquet (A.B.), Mollet, Mlle Germaine Noulletie, Robert, Sarazin, Tuellier (A.B.).

Philologie (anglaises). — Baligant, Clemen, Jekowitch, Deroine, Foulon, Gobard, Gérard (A.B.), Hennion, Hubard (A.B.), Jenkins (B.), King (B.), Lahaye, Lainée (A.B.), Leonce, Lesquet, Maclon, Marcy (A.B.), Robert, Sarazin, Sergent, Tagounoff, Tacquet, Thuillier, Vandercouilden.

Etudes germaniques (anglais). — Bocat, Bonnet, Bardett, Cremin, Dormonbecque, Foulon, Fréalle (A.B.), Honoré, Lagersie, René Lecocq (A.B.), Le Jariel (A.B.), Louter, Maxon, Rochon, Robert, Thuillois, Tranuoy, Vandercouilden.

Littérature étrangère (allemand). — Bosch, [illegible]

Philologie (allemande). — Decanlay (pas-[illegible]

Histoire de l'art. — Becker (A.B.), Schulz, Wild (A.B.).

Histoire des religions. — Vandermersch (A.B.).

Psychosociologie de l'Homme au travail. — [illegible] (B.), Vouet (B.).

Etudes pratiques. — Cartier, Hentgen.

Pédagogie. — Dardenne, Guittard (A.B.), [illegible] (A.B.), Nicolas, Delamaide.

Phonétique. — Banazewski (A.B.), Bishop (A.B.), Hawkins (A.B.), Hofman, Hoyle, Stoler (A.B.), Demeure (B.).

Certificat de grammaire et philologie françaises. — Sont reçus définitivement: M. Le Stocart (B.), Morson (A.B.), M. Dubois (A.B.), Mme Milinowski (A.B.), Mlles Frère (A.B.), Cazerie (A.B.), Ch. Bernard (A.B.), M. Dorier (A.B.), Mme Richard, Mlles Horan, Mirlet, Dessarpentries, Henry, Bishop, Jean-[illegible] Bassez, Lucienne Bassez, Banazewski, Sauce, Hawkins, Mlle Nicot, Mlle Niklaus, M. Vanoye, Mlle [illegible]

TOURCOING. — Conservatoire National de Musique. — Résultats des examens de solfège [illegible]

[illegible] M. E. Cornet: Ont été reçus avec la note Très Bien: MM. André Beaufront, Maurice Van Boghoute, René Tiberghien; avec la note Bien: MM. Louis Martière, Marcel Vanmarlenghem, Gaston Cordonnier, avec la note Assez Bien: MM. Edmond [illegible] Alex. Desrousseaux, Fernand Debreuque, [illegible] Lorthion, Raymond [illegible]

[illegible] Robert, André Lemaire, Louis Sargeni, André Vangheesdale, Edmond Montagne, René Rousman, André Willot, Jean Corail, Jean-Marie Sacrens.

Le jury se composait de M. Lucien Niverd, directeur, président; Mme Deves-Jacques, Mlles Jeanne Descamps, Jeanne Barbier et M. Eugène Corne, secrétaire.

Joinville [illegible] Rem[illegible] En face du Théâtre Royal. Garage. Tout confort moderne. Restaurant Pension. Ouvert toute l'année. Vue sur mer.

NOUVELLES MILITAIRES

LEGION D'HONNEUR ET MEDAILLES MILITAIRES

Promotion spéciale dans l'ordre de la Légion d'honneur et de la médaille militaire à l'occasion de l'Exposition coloniale:

Au grade de chevalier: M. Bouchart, sous-lieutenant au 43e R.I.

Médaille militaire: MM. Chereau, adjudant, 110e R.I.; Vaschalde, adjudant, 15e d'artillerie; Brascial, 301e d'artillerie; Lévy, adjudant service du génie à Lille.

MUTATIONS

Réserves. — Les sous-lieutenants de réserve dont les noms suivent, récemment libérés, sont affectés aux organes mobilisateurs désignés ci-après (affectation provisoire modifiée):

Au centre mob. infanterie n° 11: MM. Waclet, 13e; Châtillon, 166e; Decourcelle, 153e; Dyen, 99e; Scherper el, 91e.

Au centre mob. infanterie n° 12: MM. Bouquin, 146e, Brun-Ney, 51e.

Au centre mob. infanterie n° 13: MM. Bertrand, 26e; Cauffles, 165e; Conty, 151e; Dandrieux, 95e; Decroix, [illegible]

Génie. — Capitaine Vidle, hors cadre, affecté spécial 1re région, affecté centre mob. génie n° 11, Versailles.

NOUVELLES RELIGIEUSES

LILLE. — Adoration nocturne. — L'Adoration nocturne aura lieu demain samedi, à 9 h., en l'église du Sacré-Cœur (entrée rue Parmentier), en union avec les pèlerins de Montmartre. Tous les catholiques et principalement les confrères du Saint-Sacrement, et tous les membres de l'Adoration nocturne, sont invités à faire une heure d'adoration, pour obtenir la paix en ces temps difficiles.

La rouille des artères

Comment se défendre contre l'artériosclérose et l'hypertension

L'artériosclérose est une maladie de l'âge mûr et de la vieillesse. Elle sévissait sur la tête de ceux qui en sont atteints une véritable épée de Damocles, car le malade est constamment sous la menace d'une rupture d'artériole qui provoquera le coup de sang ou l'attaque d'apoplexie.

Heureusement, depuis que M. Coeset est parvenu à neutraliser le pouvoir toxique de l'iode, l'artériosclérose a son remède spécifique, témoin l'observation clinique suivante:

Observation 88. — Lucien A..., 55 ans. Hypertension et troubles dus à l'artériosclérose: vertiges, maux de tête, bourdonnements d'oreille, palpitations et irrégularités du cœur, troubles urinaires, présence d'albumine dans les urines. Artères dures et sinueuses, surtout les temporales.

Traité par les hypertenseurs sans résultat appréciable. Prend alors de la Vasculose Coeset (iode non toxique), qui agit tout de suite très efficacement. Les divers accidents constatés disparaissent progressivement. Plus de vertiges, ni de bourdonnements d'oreilles. La tension est ramenée vers la normale. Le cœur redevient régulier. Le malade est alors tellement amélioré qu'il peut s'en tenir uniquement au régime alimentaire.

La Vasculose Coeset, qui est de l'iode non toxique (neutralisé par des extraits végétaux), est portée [illegible] dans les plus petits vaisseaux qu'elle nettoie, désinfecte, assouplit et régénère. Elle débarrasse le sang des déchets toxiques. Les artères redeviennent souples, le cœur ne fatigue plus, la circulation veineuse est plus régulière, la menace d'une mort foudroyante se trouve définitivement écartée.

Faite au moyen de la Vasculose Coeset (30 à 100 gouttes par jour), la cure iodée est absolument sans danger. On obtient cette préparation dans toutes les pharmacies, en flacon à 10 fr. 60 et double flacon à 16 fr. 95. A défaut et pour renseignements, écrire au Laboratoire Coeset, 63, rue Falguière, Paris (15e).

BELGIQUE

LE CABINET RENKIN OBTIENT LA MAJORITÉ A LA CHAMBRE

L'ordre du jour de confiance déposé par les catholiques et les libéraux en faveur du Ministère Renkin a été adopté à la Chambre par 95 voix contre 77 et 5 abstentions.

Les socialistes et les frontistes ont voté contre le Gouvernement.

UNE MANIFESTATION EN L'HONNEUR DU PROFESSEUR PICCARD ET DE L'INGÉNIEUR KIPFER A BRUXELLES

La séance solennelle organisée jeudi à 17 h., au Palais des Académies en l'honneur du professeur Piccard et de son aide M. Kipfer a revêtu une importance particulière. L'élite de la capitale se pressait dans la grande salle d'honneur. Au bureau se trouvait M. Francqui, président, entouré des deux héros de la fête; de M. Fettweis, ministre des Sciences et des Arts; des recteurs des quatre Universités; du corps professoral de l'Université de Bruxelles; des membres des différentes Académies, etc...

Dans la salle, au premier rang, se trouvaient Mgr Micara, nonce apostolique; l'ambassadeur de France et le corps diplomatique; M. Renkin, premier ministre et ses collaborateurs; de nombreux parlementaires et officiers.

Le Roi et la Reine ont fait leur entrée à 17 h. 30 au milieu des applaudissements.

M. Francqui a salué MM. Piccard et Kipfer au nom du Fonds national des Recherches scientifiques; il les a félicités de leur initiative et de leur succès et leur remit un diplôme en souvenir de leur merveilleuse ascension.

Au nom du Gouvernement, M. Fettweis a d'abord aux deux savants la fierté de la Belgique et les a donné en exemple à tous les travailleurs intellectuels.

Le professeur Bordet, prix Nobel, souligna le côté merveilleux de l'exploit des aéronautes.

M. Piccard remercia avec simplicité et dit sa joie d'avoir pu coopérer au progrès de la science.

SERVICE D'AUTOBUS LA FESTINGUE-HERINNES et retour par Néchin (Canal), Néchin (Station), Estaimbourg, Warcoing, Hérinnes (Station), Départ de La Festingue 6 h. 45, 8 h. 30, 10 h. 45, 13 h. 45, 1 h. 55, 17 h. 55, 19 h. 10; dimanche 20 h. 30. RETOUR: départ Hérinnes 7 h. 40, 9 h. 05, 12 h. 35, 14 h. 20, 16 h. 30, 18 h. 30; dimanche 21 h. 30. Pour renseignements, s'adresser La Festingue: chez Duquennoy, cafetier, [illegible] du tram; à Pecq: au Café de la [illegible] 29040

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS du 18 (Clôture)

Blés. — Tendance calme. — Disponible, cote officielle, 189.00 à 192.00; Courant, 188.25, 188.50, 188.25; prochain, 173.00; août, 161.50 à 162.00. Tous payés.

Farines. — Sans affaires. — Fleur de consommation, [illegible]; Courant [illegible]; prochain, [illegible] septembre, [illegible] décembre.

Avoines. — Tendance faible. — Courant, 92.00, 92.25, 92.50; prochain, 93.50; août, 87.75, 87.25. Tous payés.

Seigles. — Tous incotés.

Orges. — Sans affaires. — Courant, 89.00, vendeur. Le reste, incoté.

MARCHE AUX BESTIAUX de La Villette du 18 Juin 1931

Bœufs (prix du kilo net): 1re qual. 11.20; [illegible] — Vaches: [illegible] 9.00, 7.50. — Taureaux: 8.90, 8.00, 7.50. — Veaux: 14.00, 12.90, 11.30. — Moutons, 10.10, 14.10, 12.60. — Porcs: 9.14, 7.72, 5.72.

LA PAGE DE MADAME

REVUE DE LA MODE

Plus une chaussure du matin est classique, plus elle est élégante et difficile à trouver, sauf chez les meilleurs bottiers. La forme du soulier norvégien est le thème que l'on voit interprété en cuirs différents: crocodile clair, box-calf acajou et, pour l'été, en antilope blanche et cuir brun, marine ou, mieux encore, noir.

Les vrais gants de sport sont courts, sans aucune fermeture, quelquefois fendus sur le côté et faits en peccari blanc, en peau de porc ou de cerf.

Pour le tailleur, on fait les gants plus souples, en antilope ou en drap, piqués à la main. Les sacs-pochette ou à petite poignée sont épais et grenus.

Pour l'après-midi, les femmes élégantes continuent cet été à porter l'escarpin mat, en antilope, en chevreau, simplement garni d'un liseré de cuir mince verni ou de lézard, formant quelquefois un petit nœud plat sur le côté.

Les sacs sans poignées, presque aussi hauts que larges, sont en antilope foncée ou en soie mate et claire, souvent entièrement striés de piqûres. Les fermoirs précieux sont formés par des motifs en laque, en écaille, en argent, en marcassite.

Enfin, les gants, encore plus longs que cet hiver, même pour les robes à manches longues, sont en fin suède sable, noir ou marron.

Comme toutes les soieries exotiques, les shantungs et les tussors sont toujours agréables à porter en été. A leurs qualités de fraîcheur et de confort, ils joignent cette année celle d'être extrêmement à la mode. En effet, par leur surface légèrement strié de fils plus épais par leur matière et par leur maintien, les shantungs répondent exactement aux exigences de la mode. Ils ont cet aspect grenu que nous avons aujourd'hui et ils se prêtent à la coupe nette et sobre que demandent les petites robes et les vêtements du matin.

Nombreux seront donc les ensembles de ville en shantung tabac et bleu moyen; nombreuses les vestes claires, souvent blanches même, portées sur des robes plus foncées et les petites robes d'été fraîches et pratiques.

Il n'y a pas de mode pour les cretonnes imprimées. Tous les ans, à la même époque, nous voyons réapparaître avec le même plaisir ces jolis tissus frais, peu fragiles, peu salissants, dont on ne saurait se passer à la campagne.

ELEGANCE A TOUTE HEURE DU JOUR. — Matin, après-midi, soir... un type de vêtement particulier correspondant à chacune de ces fractions de la journée. On a séparé en trois groupes les différents modèles qui composent notre garde-robe d'été. Chaque groupe est étudié dans la même harmonie de tons; la mode, cette saison, étant en effet très coloriée, il est prudent, si l'on veut pouvoir intervertir les vêtements entre eux, d'en combiner les couleurs bien en rapport les unes avec les autres.

Pour le matin, vous aurez un manteau de coupe classique, légèrement évasé des côtés, bien pris dans une ceinture. Ce manteau, qui pourra servir aux fins de voyage, sera en gros lainage.

Sous la jaquette cintrée du tailleur, vous trouverez un gilet de piqué blanc que vous pourrez répéter en divers autres tissus. Un canotier de panama ou de paillasson grège à gros grain interchangeables: rouge, marron ou marine; un bonnet turban de laize crochet sable, une paire de souliers à talons plats et un sac de cuir fauve, des gants lavables blancs seront suffisants pour chacun de ces modèles et compléteront votre tenue de sports et du matin.

Les vêtements d'après-midi vous apporteront au contraire la calme harmonie du noir et du blanc. Blanche est la robe de marocain ou de crêpe de Chine épais. Noir est celui-ci, fait en crêpe de laine ou en jersey fin; noir et blanc est le costume de marocain à veste non doublée, ouverte sur une blouse de lingerie.

Seule la robe de mousseline imprimée peut montrer, au contraire, le vert absinthe, si joli quand il est opposé au noir. Les accessoires sont noirs, escarpins d'antilope, sac en cuir de Chine, gants de Suède mi-longs. Enfin, un petit turban tout blanc ou noir et blanc et une grande paille noire conviendront indifféremment à ces modèles.

La robe imprimée de l'après-midi étant assez élégante pour être portée avec un grand chapeau, la garde-robe du soir ne comprend que deux toilettes. l'une moins habillée que l'autre. La grande robe sera faite en tissu uni, crêpe ou satin blanc de préférence. Deux paires d'escarpins sont nécessaires pour le soir: les uns blancs, les autres du ton de la jaquette de velours ou de la fourrure qui la garnit.

Élégance pour le Sac!

NOUVEAU FARD COMPACT DE BOURJOIS

boîte métal en émail noir avec Glace et Houppe

EN VENTE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR

AU PRIX DE fr. 7.50

:-: JOYEUX DÉPARTS :-:

Des tissus légers, gais, des formes simples, pratiques, tels seront les éléments propres à composer des tenues de vacances, car voici venu le moment des joyeux départs, joyeux parce que, l'âme légère, on s'en va retrouver des sites aimés et reposants, la plaine, la mer ou la montagne, à moins que l'on ne s'embarque pour de belles villes d'eau, rappelant Paris vu en raccourci; dans ce dernier cas alors, lorsqu'il s'agira de casinos et autres lieux selects, il importera que nous envisagions le côté toilettes chic, ce qui nous fournira un prochain thème à une future chronique.

Pour le voyage proprement dit, nous aurons recours à des vêtements confortables en tant que tissus et que forme. On verra des dérivés légers des tweeds, du kasha pour nos manteaux de fins lainages écossais, des flanelles, le crêpella pour nos petites robes.

Voici quelques modèles:

1° Ensemble composé d'une jupe et d'une jaquette sans manches, en lainage gris, ornés de piqûres, de nervures et de plis. Dessous, une petite chemisette écossais.

2° Robe en mousseline de laine écossais vert foncé strié jaune, accompagnée d'une veste droite jaune, bordée vert.

3° Manteau de voyage en lainage quadrillé brun, manches montées raglan. Col tailleur. Poches et ceinture de cuir fauve.

4° Manteau de voyage en diagonale marine, commodément garni de vastes poches et d'une pèlerine.

De Simon tout est bon: SAVON, POUDRE et CRÈME SIMON

SOUPLESSE

L'été venu, nous allons de nouveau faire accueil aux charmantes robes souples confortables à porter, qu'elles soient [illegible] imprimées, pour la campagne si bien [illegible] rappel [illegible] grâce les jardins fleuris, les prairies vertes, le joyeux rayon de soleil. Ces impressions si gaies, si variées, nous sont offertes non seulement sur la crétonne, mais aussi sur des tissus de soierie de toutes catégories. Ou bien que ces délicieuses robes estivales soient faites simplement dans d'aériennes étoffes unies, crêpes de Chine, georgette, mousseline, de ces étoffes si chatoyantes qu'en plein été nous pourrons porter en ville sans autre vêtement, les formes juvéniles aidant, par ailleurs, à les rendre particulièrement seyantes et gracieuses.

Voici, précisément, deux modèles en uni:

1° Robe en crêpe de Chine vert amande, de ligne très simple et très goûtée serrée par une ceinture, manches longues avec fantaisies sur la main. Col en crêpe georgette bis.

2° Robe en crêpe satin noir, très élégante dans sa simplicité. Jupe étroite du haut avec volant à godets. Encolure drapée en satin blanc mat.

CELLE QUI FAIT LA FEMME SI JOLIE

REINE DES CRÈMES

MERVEILLEUSE CRÈME DE BEAUTÉ

Formule J. J. ESCOUNDEU EN VENTE PARTOUT

Pour nettoyer le zinc galvanisé

Il suffit de se servir de blanc d'Espagne délayé dans un peu d'eau et de frotter vigoureusement avant d'essuyer sans avoir rincé.

L'aluminium

Pour nettoyer l'aluminium, évitez cristaux de soude et de potasse dont l'action est corrosive. Frottez l'intérieur en tournant à l'aide d'un chiffon imprégné de savon neutre [illegible] poudre pierre extra fine. Les taches polies se passent au blanc d'Espagne pulvérisé.

PETITES RECETTES

Œufs cressonnière. — Partagez en deux des œufs cuits durs, retirez et écrasez fin